

Relevé de décision – Commission Formation CREFOP - séance du 24 juin 2026

Lieu	visioconférence
Participant(e)s	DREETS : Christine FARA/ DFTLV : Guillaume BEAURUELLE /DPCTA: Brice LOUVEAU / U2P : Pascal DUFOUR/ MEDEF : Bruno NICOLE / U2P : Michael de Combours / CFE CGC : Gregory MATHIAS/ RECTORAT : Lydia LEHERISSEY / Agence de l’Orientation : Anne-Cécile RIC / CARIF-OREF : Laure BARAZZUTTI
Excusé(e)s	DPCTA :, Sarah HARDY

Pascal Dufour accueille les participants et rappelle l’ordre du jour

1. Groupe de travail Qualité de l’Apprentissage

Pascal Dufour relate les travaux de la séance préparatoire au groupe de travail qualité de l’apprentissage du 9 juin qui ont mis en évidence la nécessité de structurer une approche globale et partagée de la **qualité de l’apprentissage**, dans un contexte caractérisé par la multiplicité des acteurs et la dispersion des responsabilités. Ce travail résulte d’une commande du Bureau du CREFOP.

La réflexion a pris appui sur l’étude du CESER. Afin de rendre l’analyse opérationnelle, cinq grands axes de qualité ont été définis. Ils permettent de couvrir l’ensemble du parcours de l’apprenti, depuis l’entrée en formation jusqu’à l’insertion professionnelle, en intégrant également les conditions de fonctionnement des organismes de formation.

1. Qualité pédagogique

Cet axe recouvre l’ensemble des éléments liés aux contenus et aux modalités de formation :

- adéquation des enseignements avec les **référentiels de certification**,
- cohérence et actualisation des contenus pédagogiques,
- qualité des pratiques d’enseignement et des méthodes pédagogiques,
- modalités d’évaluation des compétences,
- articulation entre les temps en centre de formation et en entreprise.

Un point d’attention particulier est porté sur la diversité des certificateurs et des référentiels, qui engendre des pratiques de contrôle hétérogènes et parfois peu lisibles, notamment pour les certifications hors Éducation nationale.

2. Qualité des parcours

Cet axe vise à apprécier la capacité des dispositifs à sécuriser les trajectoires des apprentis :

- suivi des **ruptures de contrats** et analyse de leurs causes,
- taux de réussite aux examens et d'accès à la certification,
- insertion professionnelle à court et moyen terme,
- poursuite d'études,
- continuité des parcours en cas de difficulté (changement d'entreprise ou de formation).

L'enjeu est de garantir des parcours fluides et sécurisés, en limitant les ruptures non maîtrisées et en favorisant la réussite des apprentis.

3. Qualité de l'accompagnement

La qualité de l'accompagnement est un facteur déterminant de réussite :

- rôle et compétences des **maîtres d'apprentissage**,
- dispositifs de tutorat et de suivi individualisé,
- coordination entre CFA, entreprise et apprenti,
- prise en compte des publics en difficulté ou en situation de fragilité (sociale, scolaire, linguistique),
- prévention et gestion des situations à risque (absentéisme, démotivation, ruptures).

Les échanges ont souligné l'importance d'un accompagnement renforcé, tant en centre de formation qu'en entreprise, pour sécuriser les parcours.

4. Qualité du modèle économique

Cet axe concerne les conditions de financement et de fonctionnement des organismes :

- utilisation des financements publics et des contributions des entreprises,
- adéquation des moyens mobilisés avec les prestations proposées,
- équilibre économique des CFA,
- capacité à maintenir une offre de formation de qualité dans un contexte concurrentiel.

Des fragilités ont été identifiées sur certains établissements, susceptibles d'avoir des impacts indirects sur la qualité des formations et la pérennité des structures.

5. Qualité institutionnelle et gouvernance

Cet axe porte sur le cadre global de fonctionnement des organismes et du système :

- respect des obligations réglementaires,
- mise en œuvre de la certification **Qualiopi** et des démarches qualité,
- pilotage interne de la qualité et amélioration continue,
- coordination entre les différents acteurs (État, régions, certificateurs, OPCO...),
- circulation de l'information et partage des données.

Les travaux ont mis en évidence une **fragmentation des responsabilités** et un manque de coordination, pouvant conduire à des zones insuffisamment contrôlées ou suivies.

Echanges et constats transversaux : Les échanges ont permis de dégager plusieurs constats majeurs :

- une **multiplicité d'intervenants** dans le champ du contrôle et de la qualité (État, certificateurs, OPCO, organismes de certification...),
- des **contrôles partiels et ciblés**, ne couvrant pas l'ensemble des structures et des formations,
- des **pratiques hétérogènes** selon les certificateurs et les secteurs,
- un risque de **dégradation de la qualité** dans certains contextes, notamment en lien avec des fragilités économiques ou organisationnelles,
- la nécessité de mieux **partager l'information et coordonner les interventions**.

Approche méthodologique retenue

Afin de répondre à ces enjeux, le groupe de travail a retenu une méthode structurée :

- réalisation d'**auditions ciblées** des principaux acteurs (DREETS, Rectorat, certificateurs, OPCO, réseaux de CFA...),
- construction d'une **cartographie des missions et des contrôles existants**,
- identification des « **zones de fragilité** » ou insuffisamment couvertes,
- analyse différenciée selon les types de formation (initiale, continue, supérieur, certifications privées),
- consolidation progressive des constats en vue de formuler des pistes d'amélioration.

Cette démarche vise à établir un **diagnostic partagé** du système actuel, préalable indispensable à toute évolution ou recommandation.

2. Feuille de route Illettrisme / Illectronisme

Partage des actions mis en œuvre depuis l'étude et la validation de la feuille de route par la Commission du 11 mai par le groupe de travail.

- Feuille de route présentée le **11 juin 2026 puis validée par le bureau du CREFOP**.
- Organisation d'un **webinaire de restitution à destination des acteurs le 23 juin** (100 inscrits / 70 participants).
 - Rappel des objectifs : **Fédérer les acteurs normands**, capitaliser les actions existantes et structurer une dynamique territoriale.
- Mise en ligne prévue sur le portail régional (Carif-Oref / CRIA).

Échanges

- Forte mobilisation des acteurs de terrain.
 - Nécessité de renforcer la visibilité des actions, faciliter l'accès à l'information et développer des coopérations locales.

Décisions

- Appui de la diffusion large de la feuille de route.
- Participation au Lancement officiel lors des JNAI le 15.09.2026 (invitation à transmettre).
- Mise en place d'un **suivi annuel** en Commission Formation et au bureau du CREFOP.

3. Études et travaux en cours (DPCTA)

La commission a été informée de l'état d'avancement des études conduites par la **DPCTA**, en lien avec le **Carif-Oref Normandie** et l'**Insee**, inscrites dans une logique d'appui à l'analyse des besoins en compétences et à l'évolution de l'offre de formation.

Plusieurs travaux ont été présentés :

- **Études sur les métiers transverses**
 - Poursuite des travaux engagés (assistant administratif, technicien informatique, technico-commercial).
 - Organisation d'un temps de travail avec des employeurs publics (réunion prévue début juillet) pour approfondir les besoins en compétences sur le métier d'assistant administratif.
 - Mobilisation du rectorat autour du **bac professionnel AGOrA**, avec développement d'une **coloration "fonction publique"**, en réponse aux besoins exprimés.
- **Étude sur les agents de propreté et agents de service hospitalier** (livraison prévue début octobre)
 - Trois volets : diagnostic statistique, analyse des besoins emploi-compétences, focus sur le secteur hospitalier.
 - Contexte : métier fortement marqué par le vieillissement de la main-d'œuvre et des besoins de renouvellement importants.
 - Évolution des compétences liée notamment à la **mécanisation croissante des activités**.

- Agents de maintenance – nouvelles motorisations

Une étude spécifique est engagée sur les **métiers de la maintenance**, en particulier autour des **nouvelles motorisations (électrique, hybride, hydrogène)**.

- Cette étude vise à analyser :
 - les impacts des transitions technologiques sur les métiers de maintenance,
 - l'évolution des compétences techniques attendues (diagnostic, électronique embarquée, sécurité, nouvelles énergies),
 - les besoins en adaptation des formations existantes.

Elle s'inscrit également dans les travaux du **Comité régional de prospective** et en articulation avec la **COP Normandie**, notamment sur les enjeux de mobilités et de production.

Les travaux reposent sur :

- des auditions d'acteurs économiques (entreprises, branches),
- l'analyse documentaire et prospective,

- un ciblage de certains secteurs (mobilités notamment).

Objectif : anticiper les mutations liées à la transition écologique et technologique, et **adapter les parcours de formation aux besoins futurs des entreprises**.

d) Autres études

- Études Insee sur les micro-entreprises et les flux migratoires.
- Valorisation des travaux du séminaire emploi-compétences à venir, accessibles en ligne.

Echanges

Les échanges ont porté sur plusieurs points structurants :

- **Lien entre études et adaptation de l'offre de formation**
Les travaux présentés visent à mieux articuler besoins économiques et évolution des formations, notamment via des logiques de **"coloration" des diplômes** sans modification des référentiels nationaux.
- **Prise en compte des transformations des métiers**
Les participants ont souligné l'importance d'intégrer :
 - la montée en compétences techniques (ex. maintenance, mécanisation),
 - les évolutions liées aux transitions technologiques et organisationnelles.
- **Articulation avec les branches professionnelles et les OPCO**
Il a été précisé que les études sont conduites en lien étroit avec les branches et opérateurs de compétences, afin de garantir leur pertinence et leur appropriation.
- **Finalité opérationnelle des études**
Les travaux ont vocation à :
 - alimenter la réflexion sur la **carte des formations (initiale et continue)**,
 - éclairer les besoins de recrutement et les tensions à venir,
 - appuyer les politiques publiques Emploi-Formation à l'échelle régionale.
- **Enjeux d'attractivité et de renouvellement des métiers**
Certains secteurs (notamment propreté) présentent des enjeux importants de renouvellement de la main-d'œuvre, nécessitant des actions sur l'attractivité et la professionnalisation.

Intégration des enseignements des études dans les travaux du CREFOP, en particulier pour l'évolution de l'offre de formation et les réflexions prospectives emploi-compétences.

Prochaine séance :

- Prochaine commission formation : **24 septembre 2026 à 14h** en visioconférence.